



---

## **Compte Rendu Commission Patrimoine, Environnement et Culture Du 27 Juillet 2014.**

### **Ordre du jour :**

- Présentation des divers acteurs de la commission.
- Réflexion sur les projets et l'organisation de la commission « Patrimoine, Environnement et Culture »
  - \* Mise en place des différents ateliers et travaux
  - \* Mis en place du calendrier
- Travaux à finir
  - \* Numérotation des Boites aux lettres
  - \* Réorganiser les sentiers de randonnée
  - \* Atelier pour la commémoration du 11 Novembre 2014.
  - \* Autres sujets

### **Il en est sorti :**

#### **Travaux à finir :**

- La numérotation des boites aux lettres est sur le point d'être terminée, nous tiendrons informés les habitants de Cabrières d'Aigues sur la procédure à suivre. L'option retenue est l'application d'autocollants sur les boites aux lettres, fournis par la mairie sous réserve de devis attendus.

- Certains sentiers de randonnée n'étant plus accessibles, ou mal balisés, la commission a émis des idées concernant leur entretien.

\* Remplacement des panneaux sur la place du village. à organiser

\* Documentation touristique et pédestre à fournir au Bistrot de Pays et réorganiser en mairie l'accueil touristique. à faire

\* Randonnée de prospection (état, signalétique...) à programmer en Septembre

\* Randonnées de nettoyage. A programmer

#### Commémoration du 11 novembre 2014.

- Un groupe de travail a été mis en place, afin d'organiser cette journée avec un projet, chaque année jusqu'en 2018.

Des idées concrètes ont été avancées pour cette année :

- Organisation particulière de la cérémonie devant le Monument aux Morts

- Conférences...

- Projection d'un film.

Ces points ont été traités sous réserve de l'approbation de la Sous-Commission « Commémoration »

Celle-ci se réunira prochainement

#### Autres sujets :

- Nous avons pris acte de la nouvelle Charte Signalétique du PNRL à mettre en place d'ici juillet 2015.

Soucieuse de l'environnement visuel et esthétique, elle a cependant semblé, dans sa forme actuelle, préjudiciable aux activités commerciales, touristiques et associatives du village. Un échange est prévu prochainement avec le Parc à ce sujet.

La commission travaux, en collaboration avec le Parc du Luberon, qui travaille sur le sujet vous tiendront informé des nouvelles normes qui concernent principalement les commerces.

- Nous avons évoqué le souhait de remettre le lavoir, de la place du 8 mai, en eau et de le réaménager.

- La commission se réunira début Aout, pour prévoir un réaménagement du matériel de confort dans le village (emplacements de bancs notamment à l'entrée du cimetière...)

- Certaines personnes souhaiteraient s'occuper de l'embellissement du bord de routes.

- Notre préoccupation va également au projet de vente l'Etang de la Bonde à un particulier qui en interdirait l'accès.

Les enjeux économiques, touristiques et environnementaux sont énormes pour Cabrières, les communes du Sud-Luberon et au-delà. Il faut savoir que les communes environnantes, COTELUB, le Parc du Luberon et bien d'autres acteurs sont mobilisés pour ne pas laisser partir ce patrimoine qui nous est cher. Des procédures sont en cours, notamment. **Une obligation de discrétion est nécessaire quant à la stratégie juridique mise en place.**

- Des nuisances sonores ont été évoquées durant la réunion à propos des soirées qui se prolongent tard dans la nuit.

En effet des riverains se plaignent du bruit occasionné par le volume jugé excessif de la musique jusqu'à 2H du matin....alors qu'il n'y a plus personne sur la piste de dance. Il a été proposé de réfléchir à des mesures qui pénaliseraient moins les riverains de la place du village sans préjudice à la fête. A suivre.